



Accordons-Nous

Stratégie de pourparlers

JE SUIS UNE ENTREPRISE,
UNE ASSOCIATION,
UN MÉCÈNE !

PETIT GUIDE PRATIQUE

.....
POUR CRÉER DES
PARTENARIATS

projet

CALME

UN PEU DE CONTEXTE !

Le projet Comme À La Maison en EHPAD (CALME) prend place sur le pavillon le Dahlia de l'hôpital Serre-Cavalier du CHU de Nîmes. C'est est un lieu d'accueil pour les personnes qui relèvent d'un problème de vieillissement pathologique, de dépendance, de comportement ou de désorientation.

Ce projet est porté par le CHU de Nîmes, une équipe de chercheurs et de designers, ainsi que le master DIS de l'université de Nîmes dans le cadre d'un appel de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Le projet CALME a comme objectif d'améliorer les conditions de travail du personnel hospitalier, l'accueil et la prise en charge des patient.e.s et des accompagnant.e.s. Un projet pour co-construire et aider à la transformation d'un lieu de soin en lieu de vie, notamment d'imaginer les parcours résidentiels de demain.



CE QUE NOUS ALLONS VOIR ENSEMBLE..

1. De quoi, de qui parle-t-on ?

L'EHPAD du Dahlia, ses habitants

2. Et vos problèmes ?

Les besoins, les enjeux

Ce que vous pouvez apporter

Ce que le pôle gériatrie peut vous apporter

3. Comment peut-on agir ?

Les conventions

Le cadre d'intervention en EHPAD

4. Je veux devenir parrain du Dahlia !

Les étapes à suivre

Allô convention ?



MAIS POURQUOI CE GUIDE ?

Parlons peu, parlons Pourparlers !

Face au fort manque de ressources humaines, financières, matérielles et temporelles les résidents et les professionnels de santé sont pieds et poings liés. Il est donc important de tenter d'offrir de l'autonomie aux EHPAD.

L'idée, ici, est de parler du Dahlia, des EHPAD en général, d'entamer des discussions et de pouvoir s'accorder sur des échanges, des partenariats, des financements. Créer du lien, des systèmes d'échanges vertueux sous diverses formes et natures.

Cela dans l'objectif de pouvoir tisser de nouvelles relations à l'extérieur, pouvant aider à transformer ce lieu de soin en un lieu de vie.

Au travers de ce petit guide pratique, nous souhaitons sensibiliser les entreprises, les associations et les mécènes aux problématiques et besoins du Dahlia. Nous espérons que vous pourrez apporter et participer afin d'améliorer le parcours des résidents en fin de vie, en rendant ce lieu attractif et agréable à vivre.

DE QUOI, DE QUI PARLE-T-ON ?

LE DALHIA UN EHPAD AU PÔLE GÉRONTOLOGIE DE SERRE CAVALIER

Situé à 10 minutes à pieds au Nord Est du centre de Nîmes, le pôle gérontologie trône sur le haut d'une colline. En entrant dans l'enceinte, on y découvre un beau parc naturel parsemé de bâtiments et de pavillon d'hébergement des résidents. On y croise certaines personnes âgées qui se promènent, des soignants, des administratifs ou encore des membres de la famille. Ce lieu regorge d'espaces de détente et de contemplation. L'espace du parc nous laisse la liberté d'imaginer une multitude d'activités et d'usages.

Le centre de gérontologie de Serre-Cavalier propose un type de prise en charge adapté à chaque situation. Il s'agit d'un lieu d'accueil pour les personnes qui relèvent d'un problème de vieillissement pathologique, de dépendance, de comportement ou de désorientation. Leurs prises en charge s'inscrivent dans la durée.



Si l'on descend vers le bas du site, on y retrouve le pavillon Dahlia. C'est un bâtiment plus tout jeune, l'unité sur laquelle le projet CALME prend place. Composé de 2 ailes, 3 étages, d'un espace extérieur à l'avant et à l'arrière. Elle dispose de 10 places 10 places d'accueil de jour, 10 lits d'hospitalisation temporaire, 38 lits d'EHPAD, 8 places en unité de soins de longue durée. Dans cet établissement, on peut y croiser une cinquantaine de personnes âgées et une trentaine de professionnels de santé.

Le pôle gérontologie avec ses habitants pourrait être voué à devenir la place de vie du quartier, de son environnement. Nous vous invitons à le découvrir, à l'investir, à l'enrichir.

LES RÉSIDENTS

Au Dahlia, on trouve des personnes âgées avec des troubles de la mémoire et en perte d'autonomie dû au vieillissement. Lorsque l'on s'y rend, on y croise des regards, des personnes attachantes. Pas si étrangères, on rencontre la voisine, le facteur, l'agriculteur, le gérant du bistrot - des histoires prêtes à être écouté, partagé. Ces personnes âgées ont encore une mémoire sensorielle et émotionnelle forte qui anime leur quotidien. On peut donc en déduire que leur bien être dépend de ce qu'ils vivent à chaque instant.

Les personnes admises au Dahlia intègrent un parcours résidentiel, initié par une consultation sur le pôle, pour des personnes au domicile ou d'autres services d'hospitalisation. Elles intègrent ensuite, en fonction de leurs besoins et de leur autonomie, les différents types d'accueil proposés.



LES PROFESSIONNELS DE SOINS

L'équipe se compose d'infirmier.es, d'aide soignant.e, d'agent de service hospitalier, ainsi que d'une cadre de santé. Jours et nuits, leurs objectifs sont de soigner, d'accompagner la dépendance et de tenter d'offrir un cadre social, humain vertueux.

LE PROJET ET SA MÉTHODE

Axé autour de ce lieu de soins et de vie qu'est le Dahlia, ce projet d'amélioration de son habitabilité s'inscrit dans le projet d'établissement et dans la dynamique du pôle MING d'ouverture vers d'autres disciplines et vers l'environnement extérieur du CHU. Son objectif est de diagnostiquer, d'accompagner et d'outiller, de fédérer, de repenser l'environnement et les usages du lieu et de préconiser, de rendre reproductible.

Pour cela la démarche s'articule autour de phases, chronologiquement : l'immersion, la co-conception, l'expérimentation et l'évaluation.

ET VOS PROBLÈMES ?

LE QUOTIDIEN AU DHALIA

Chez les résidents : Le quotidien des résidents, c'est le vieillissement, l'ennui, l'engourdissement. C'est aussi de petits réjouissances, des visites, des activités, des habitudes, résultats de toute une vie. L'important pour eux, c'est leur mémoire émotionnelle et sensible, héritage du passé et priorité de chaque instant. Ainsi le bien-être des personnes âgées réside dans l'animation et du vécu de leur quotidien. Actuellement, les journées sont rythmées par les différentes tâches qu'effectuent les soignants auprès des résidents et les quelques actions qui leur est encore possible de réaliser en autonomie. La journée des résidents dépend donc fortement du programme, de l'organisation des professionnels du Dahlia.

Chez les soignants : Leurs journées sont bien remplies, voir même trop courte dû aux grandes quantités de tâches à réaliser. En conséquence, un sentiment de mal-être, de frustration, voire de culpabilité s'installe. Les soignants n'ont pas le temps, ni les moyens de prendre réellement soin des résidents, notamment au niveau humain.

Une forte dépendance du pôle gériatologie et du Dahlia au CHU de Carémeau (fonctionnement, réglementations, budget, etc), qui lui accueille des patients et non des résidents.

Une offre d'hébergement centrée sur l'aspect médicalisé du lieu au détriment d'être aussi un lieu de vie.

Conditions de travail des professionnels de santé non-propices pour prendre soin des personnes âgées.

Manque de visibilité et d'écoute des besoins internes du Dahlia, comme lieu de soin et de vie. Pas de marge de manoeuvre face à des besoins simples.



LES BESOINS ET LES ENJEUX

Manque de porosité entre le pôle gériatologie, le Dahlia et l'extérieur, c'est à dire qu'il y a peu d'échanges et de relations entre l'EHPAD et le quartier, la ville, son environnement (éviter l'isolement et donc enrichir l'environnement des personnes âgées).

Des personnes âgées qui ne se maintiennent pas, qui s'ennuient. Qui auraient donc besoin d'être éveillé, réveillé, stimuler, par des acteurs extérieurs, des animations ou même en retrouvant une responsabilité sur des tâches quotidiennes.

CE QUE VOUS POUVEZ APPORTER

En tant que structure extérieure au CHU, vous pouvez apporter une dynamique et une flexibilité, une réponse à des manques non traités en interne ou en situation de tension. Pour cela, il faut identifier les besoins au sein de l'EHPAD.

Vous pouvez apporter des moyens matériels, liés à l'activité de soin de l'EHPAD, liés au lieu de vie, à l'hébergement.

Vous pouvez également apporter des moyens humains ou bien faire en sorte d'aider à soulager, diversifier la tâche des différents professionnels de soin. Ou même d'enrichir humainement le quotidien du Dahlia.

Il serait aussi pertinent d'apporter une dimension financière, en soutenant par exemple la réalisation d'un projet soit financièrement ou bien par participation.

Ou simplement de l'activité, de la présence, du lien social, des échanges. En interagissant avec le pôle gérontologie, cela créera de la porosité entre l'intérieur et l'extérieur grâce par exemple à l'organisation d'événements ouvert au public.



CE QUE LE PÔLE GÉRONTOLOGIE PEUT VOUS APPORTER

L'idée d'un partenariat serait d'avoir aussi un intérêt à agir. Le pôle gérontologie peut proposer diverses choses en échange ou comme base de partenariat.

Par exemple, une entreprise avec une dimension R&D, pourrait venir tester, expérimenter directement ses innovations in situ, dans un EHPAD, auprès des résidents, dans le parc du pôle gérontologie et valoriser ainsi sa recherche et ses innovations.

Il vous est possible de recevoir une forte visibilité en soutenant des projets du CHU au pôle gérontologie ou des projets d'investissements dans le quartier, les écoles/ université ou dans la ville. Le pôle gérontologie devient pour vous une vitrine vivante.

Au niveau des équipements ou de l'infrastructure, il est possible pour une association ou une entreprise d'avoir accès à un local pour réaliser une activité. Ou avoir accès aux différents espaces du parc pour organiser diverses événements.

COMMENT PEUT-ON AGIR ?

LES CONVENTIONS

Au CHU pour pouvoir interagir en partenariat, il faut créer une convention. La première chose à faire c'est se demander quel est la nature de l'échange, du partenariat. Puis d'identifier quel type de convention peut correspondre.

Il existe plusieurs types de convention :

- à titre gratuit, de don
- de services rendus
- de mécénat ou de financement
- de partenariat
- par prestation
- Par une Société Coopérative (SCOP, SCIC)



LE CADRE D'INTERVENTION EN EHPAD

Dans un premier temps, il faut savoir qu'au CHU il existe une réglementation interne très cadrée. En effet, c'est une très grande organisation, qui fait travailler un grand nombre de personnes et rend différents services de santé, de soins. Le travail effectué au sein d'un CHU est donc délicat, lié à des vies humaines.

Dans un EHPAD, la dimension hospitalière, le cadre médicalisé est toujours présent. Il vous faudra donc prendre en compte la réglementation du CHU pour pouvoir interagir avec le pôle gériatrie.

Il y a donc un cadre d'hygiène, de sécurité, de qualité (certification), de secret médical, d'éthique ou de désintéressement, mais aussi d'hôtellerie.

La différence à l'EHPAD est sur le fait que les usagers sont des résidents et non des patients. Il faut également prendre en compte pour agir, que c'est un lieu d'accueil pour les personnes relevant d'un problème de vieillissement pathologique, de dépendance ou de désorientation.

Il est possible de consulter le règlement intérieur en ligne sur le site du CHU.

JE VEUX DEVENIR PARRAIN DU DAHLIA !

LES ÉTAPES À SUIVRE

Quels sont les différentes étapes à suivre pour construire un partenariat ?



Prendre contact, passer la porte du CHU, différentes entrées :



Pour une convention classique avec le pôle gérontologie ou le pavillon du Dahlia contacter Séverine Salles ou Patrick Plantard.

Pour un mécénat, un financement, de la recherche et innovation, contacter Valérie Gibert du service valorisation, la Fondation du CHU ou Jane Price responsable du projet MING.

Pour un projet, contacter Jeremy Rosier au service Communication, affaires culturelles et mécénat.

Pour toutes propositions de prestation, d'offre, de vente sous une convention spécifique, contacter Christophe Chaussende

Pour avoir un décisionnaire et se faire orienter, contacter Sandra Dvnjak ou la Direction Générale.

ASTUCE !

Pour contacter une personne travaillant au CHU, rien de plus simple !

Il vous suffit de connaître son prénom et son nom et d'y ajouter le domaine de mail du CHU de Nîmes. C'est à dire : **prénom.nom@chu-nimes.fr**



Échanger à propos d'un possible partenariat, se mettre d'accord et faire en sorte que chacun puisse "en ressortir gagnant".



Définir les objectifs, les modalités et le cadre du partenariat. Rédiger un dossier ou créer une convention.



Faire valider par les directions. Mettre en place et réaliser le partenariat, quelque soit sa nature.

ALLÔ CONVENTION ?



Quels sont les éléments nécessaires à la rédaction d'une convention ?

En 3 grands points :

Définir votre statut, informations sur vous et votre structure (assurance, Siret, etc...)

Préciser avec quel pôle ou service le partenariat va s'effectuer, repérer et se mettre en lien avec un référent de convention, un interlocuteur.

Définir le partenariat, ses raisons d'être, ses objectifs. Identifier le type de partenariat et le système d'échange, le type de convention.

Définir des moyens, ressources nécessaires au bon fonctionnement, définir également une temporalité, une durée.

Mettre en place un cadre de fonctionnements et ses modalités avec le CHU. Notamment en rapport avec la réglementation interne et les points de vigilances.

ENVIE DE NOTER
QUELQUE CHOSE ?!

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parlons peu, parlons Pourparlers !
Face au fort manque de
ressources humaines, financières,
matérielles et temporelles les
résidents et les professionnels de
santé sont pieds et poings liés.
Il est donc important de tenter
d'offrir de l'autonomie aux EHPAD.
Au travers de ce petit guide
pratique, nous souhaitons
sensibiliser les entreprises, les
associations et les mécènes aux
problématiques et besoins du
Dahlia. Nous espérons que vous
pourrez apporter et participer
afin d'améliorer le parcours des
résidents en fin de vie, en rendant
ce lieu attractif et agréable à vivre.

<http://projetcalme.fr/>